



Situation irrégulière, sans papiers

Par **lora19**, le **12/05/2012 à 16:41**

Bonjour,rrnrJe viens d'apprendre que je suis enceinte mais mon conjoint est en situation irrégulière, sans papiers, donc j'aimerais savoir comment faire pour déclarer notre enfant à la CAF et ensuite à la mairie. J'ai peur qu'il se fasse expulser. Merci de votre soutien et vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **12/05/2012 à 18:23**

Bonjour,rrnrVous êtes mariés depuis quand ?

Par **lora19**, le **12/05/2012 à 19:36**

Le souci est que cette grossesse n'était pas prévue tout de suite car il y a trop peu de temps que nous sommes ensemble et donc pas encore mariés.rrnrMerci de m'avoir répondu.

Par **Tisuisse**, le **12/05/2012 à 20:35**

Alors, il n'est pas votre conjoint. Cette notion est importante car ce mot est exclusivement réservé, tant sur le plan administratif que juridique, qu'aux gens mariés. Pour l'administration, être mariés vous apporte plus de facilités pour les démarches.

Par **lora19**, le **12/05/2012** à **20:44**

Oui, effectivement, mais je dit mon conjoint car nous sommes ensemble sinon j'aurai précisé et dit : mon mari. Je sais bien que si l'on est mariés, cela nous apporte plus de facilités pour les démarches.rnrnMerci beaucoup de me répondre en tous cas.

Par **Tisuisse**, le **12/05/2012** à **22:28**

Non, non, conjoint n'est absolument pas le terme que vous devez utiliser, vous êtes concubins, votre homme est votre compagnon mais pas votre conjoint. Cette distinction, cette appellation est importante pour toutes les démarches que vous voudrez entreprendre.rnrnRien n'est perdu puisque vous n'en êtes qu'au début de votre grossesse. Il faudra donc à votre compagnon, d'entamer toutes les démarches administratives indispensables pour régulariser sa situation à commencer par retourner dans son pays pour y demander un visa régulier pour la France, faute de quoi, il s'expose à être refoulé à la frontière et expulsé.

Par **lora19**, le **13/05/2012** à **09:16**

bonjour merci beaucoup de votre réponse nous allons donc faire ce qui faut avec mon ami pour qu'il puisse être en situation régulière et encore merci de vos réponses